

Chers camarades, chers amis,

Ca y est, depuis hier, nous avons 50 ans. La maturité frappe le SM : nous en sortons aguerris, plein de vigueur, de passions et de rêves pour la justice. Ces jours-ci, partout dans les salons feutrés mais aussi dans la rue - chacun célèbre - à sa façon - les 50 ans de mai 68. A nous de se remémorer ce sacré moi de mai, qui a vu l'irruption du syndicalisme dans une institution qui préférait l'ordre poli.

Pas d'interdiction en vue, personne n'aura eu la peau du Syndicat de la magistrature. Et cette longue route, nous en sommes fiers et nous allons continuer à l'arpenter.

L'heure est à la fête ! On ne se refait pas. Une chose est sûre, la richesse de ce syndicat se voit dans cette salle, avec les syndiqués de la première heure et les nouvelles recrues et surtout tous nos compagnons de route. Merci de votre présence, camarades et amis !

Au bureau du Syndicat, il y a toujours ce moment où il faut trouver un titre. Epineux moment, avec quelques fulgurances (Autrefois on nommait son cheval ?), des tâtonnements, pas mal de fous rires, et puis des flops évidemment. Et parfois ça finit par un carton rouge... Là, il fallait marquer le coup pour le livre de nos 50 ans. Et ça n'a pas été une mince affaire : les combats sont nombreux, les causes aussi, pour la justice, les droits et les libertés. Comment synthétiser tout cela en une formule ?

Juger sans entraves. La référence au slogan débridé de mai 68 nous va plutôt pas mal. Pas pour revendiquer une liberté effrénée de juger ou un recours frénétique à la justice, ce serait bien éloigné de notre méfiance historique pour nous-même.

Mais les entraves, le Syndicat en a connues. Et la justice continue de s'y confronter.

Lorsque nos camarades ont, pour la première fois dans la magistrature, décidé que leur association devait prendre la forme syndicale, la justice était entravée de multiples manières. Des entraves qui constituaient autant d'obstacle à une justice égale pour tous, indépendante et protectrice des libertés. Ces entraves n'ont pas disparu, nous en avons fait reculer certaines.

Contre la volonté des pouvoirs successifs de mener la justice par le licou, certaines batailles ont été gagnées. Contre l'entrave que constituait il y a 50 ans le refus du corps judiciaire de se mêler à la vie de la cité, le syndicat s'est érigé. Pour paraphraser Maurice Simon, premier Président du Syndicat, nous étions – et sommes – convaincus que le magistrat tirait aussi sa légitimité de l'ouverture, la plus large possible, sur les problèmes actuels, sur la vie, sur le monde.

Contre l'entrave que constituait – et constituera avec les réformes en cours - une hiérarchie soucieuse de maintenir l'institution dans le conservatisme, hiérarchie qui a bien souvent dégainé l'arme du disciplinaire contre ceux qui sortaient des rangs, le syndicat s'est employé à faire progresser les droits des magistrats et la démocratie interne dans les juridictions. Certaines entraves ne sont pas encore brisées, celles qui enchaînent l'autorité judiciaire au pouvoir exécutif, d'autres encore s'étendent inexorablement dans le contexte sécuritaire, des murs des prisons aux fichiers tentaculaires. Les combats qui restent à mener pour les années à venir ne manquent pas !

L'heure n'est pas à répertorier les luttes, les échecs et les victoires qu'a connu le syndicat depuis 50 ans. Pour cela, il y a un livre, fruit d'un travail collectif dans lequel se sont engagés plusieurs de nos camarades depuis deux ans.

(Remerciements)

Merci à tous d'être là, et longue vie au syndicat !